



Puis je avoir un remboursement de ma montre?

Par **Kincy**, le **22/12/2010** à **12:31**

Bonjour,rrnrnMes parents m'ont acheté une belle montre "D&G" pour mon anniversaire le 6 décembre dans une bijouterie "Histoire d'or". Seulement voilà au moment de mettre la montre on s'aperçoit qu'elle est "defectueuse" car l'attache ne tient pas impossible de la mettre. Deux jours après on retourne au magasin pour y déposer la montre. Seulement on refuse le remboursement ou même l'avoir. rnrnDeux semaines passées on rappel la bijouterie pour savoir quand la montre arrivera. On nous avait dis "aux alentour du 21 vous devriez la recevoir", et la c'est tout juste si on ne nous prend pas pour des imbéciles avec des remarques très désagréable de la commerçante (mais vraiment très désagréable!)! Finalement, la commerçante nous sort de je ne sais où un délais "d'au moins 8semaines"... --'rnrnPuis je me faire remboursser? Ecrire une lettre de mécontentement? Est elle dans son droit?rnrnEnfin je ne sais pas, je n'y connais rien en droit..rnrnJ'aimerais avoir vos avis!rnrnMerci.